

Juristes-Solidarités

**COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2004**

**ET PERSPECTIVES 2005**

Juristes-Solidarités  
65, rue Meslay  
75 003 Paris - France  
tél : 01 48 87 42 58  
fax : 01 48 87 50 39  
courriel : [jur-sol@globenet.org](mailto:jur-sol@globenet.org)  
site : [www.agirledroit.org](http://www.agirledroit.org)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Présentation succincte de Juristes-Solidarités</b>	<b>3</b>
<b>2. Compte rendu d'activités pour l'année 2004</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Animation du réseau Juristes-Solidarités (hors projets)</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	
2.1.1. Rencontres d'organisations des Suds et des Nords (partenariats)	4
2.1.2. Articles de <i>Juristes-Solidarités</i> parus dans le cadre de publications extérieures	4
6	
<b>2.2. Interventions, actions de formation et de sensibilisation (hors projets)</b>	<b>5</b>
<b>2.3. Permanences juridiques</b>	<b>5</b>
<b>2.4. Participation à diverses rencontres et concertations</b>	<b>6</b>
<b>2.5. Activités de projets</b>	<b>7</b>
2.5.1. Projet d'éducation au développement " <i>le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud</i> "	7
. Suivi, amélioration des outils	7
. Activités d'animation réalisées	9
7	
2.5.2. Projet DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit	
9	

. projet DECLIC France	9
. projet DECLIC Europe	10
<b>2.6 Etudes et expertises</b>	<b>11</b>
. Participation au projet UNESCO : « renforcement des capacités communautaires : l'approche par le droit et l'équité sociale »	11
<b>3. Secrétariat général de Juristes-Solidarités</b>	<b>12</b>
<b>3.1. L'équipe du secrétariat général</b>	<b>12</b>
<b>3.2. Les partenaires principaux par continent</b>	<b>13</b>
<b>3.3. Autres informations administratives</b>	<b>13</b>
<b>4. Perspectives de travail pour l'année 2005 (cadre projets)</b>	<b>14</b>
<b>4.1. Poursuite et reconduction du projet d'éducation au développement</b>	<b>14</b>
14 <i>« le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud »</i>	
<b>4.2. Poursuite du projet DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit</b>	<b>14</b>
<b>4.3. Organisation d'une rencontre régionale (Afrique)</b>	<b>15</b>
<b>4.4. Autres pistes de projets</b>	<b>15</b>

## 1. Présentation succincte de Juristes-Solidarités

*Juristes-Solidarités* a fondé son action sur un constat : celui que le droit pouvait être un outil essentiel de transformation sociale, à la condition que les personnes auxquelles il était destiné se l'approprient véritablement, en apprenant à le connaître, à le ramener à leur quotidien, à l'utiliser et, si nécessaire, à favoriser son évolution.

Dans le monde entier, de nombreuses pratiques populaires témoignent ainsi de la capacité de personnes et de groupes à investir le champ du droit en vue de favoriser leur autonomie et le mode de vie auquel ils aspirent.

Mouvements collectifs d'utilisation et de revendication de droit(s), résolution pacifique de conflits de proximité (médiation...), organisations démocratiques communautaires, actions parajuridiques de formation...

Créée en 1989, *Juristes-Solidarités*, formée de militants soucieux de favoriser l'émergence et/ou le renforcement de l'ensemble de ces pratiques, poursuit l'exécution d'un programme pluriannuel d'activités qui a pour objets de :

- identifier, recenser et valoriser, dans *les Suds* comme dans *les Nord*<sup>1</sup>, les pratiques d'utilisation du droit, voire de production de droits initiées par les populations, ou par des associations, des groupes qui développent un travail d'information et de formation à l'action juridique et judiciaire auprès des populations les plus démunies ;
- favoriser les échanges d'expériences entre les différents acteurs de ces pratiques par l'organisation de rencontres régionales, la diffusion de l'information à travers diverses publications, le soutien et la mise en oeuvre de projets collectifs (appui méthodologique et/ou animation) ;
- sensibiliser et former, en France et en Europe, différents publics (élèves, étudiants, universitaires, intervenants sociaux, élus, grand public) au rôle que le droit peut effectivement jouer dans l'exercice de la citoyenneté et les processus de développement portés par les populations.

Le réseau *Juristes-Solidarités* est un carrefour d'expériences et de savoir-faire, un redistributeur de l'information, un créateur de liens. Juristes et non juristes, individus, groupes structurés ou non s'y côtoient -chaque personne, chaque groupe définissant la qualité et l'importance de ces liens avec le réseau (environ 250 groupes).

---

<sup>1</sup> Dans le domaine du développement et de la coopération, le monde est souvent perçu comme divisé en deux blocs, les pays en développement dits du "Sud", et les pays développés ou industrialisés dits du "Nord". Ici, le pluriel est utilisé pour mettre l'accent sur la diversité des contextes qui caractérisent, en réalité, l'ensemble de ces pays.

## 2. Compte rendu d'activités pour l'année 2004

### **2.1. Animation du réseau Juristes-Solidarités (hors projets)**

Le travail d'animation du réseau s'est poursuivi, notamment au travers d'échanges directs d'informations et de documentations, de production de publications, de mises en relation de groupes et de personnes, de rencontres et d'accueils de partenaires, d'identification de nouveaux contacts, de rencontres d'organismes d'appui intéressés par le travail de *Juristes-Solidarités*.

#### **2.1.1. Rencontres d'organisations des Suds et des Nords (partenariats)**

**\* Parmi les principaux partenaires ou nouveaux contacts susceptibles de déboucher sur des partenariats :**

. Rencontre à Paris avec Meideros Morales, avocat Brésilien souhaitant travailler dans le domaine de l'action parajuridique et de la médiation au Brésil. Partenariat envisagé : échanges d'informations, mise en relation avec d'autres partenaires, rédaction de fiches d'expériences (23 février 2004) ;

. Rencontre à Djenné (Mali) avec Ibrahima Koreissi de l'association *DEMESO* (Mali). Partenariat envisagé : échanges d'informations, rédaction de fiches d'expériences (24 et 25 février 2004) ;

. Rencontre à Djenné (Mali) avec Tjedian Bougoudogo, de l'association *AMADE* (Mali). Partenariat envisagé : échanges d'informations, rédaction de fiches d'expériences (24 et 25 février 2004) ;

. Rencontre à Djenné (Mali) avec Salifou Sow, de l'association *Eveil* (Mali). Partenariat envisagé : échanges d'informations, rédaction de fiches d'expériences, mise en relation avec d'autres partenaires (24 et 25 février 2004) ;

. Rencontre à Marseille avec Alima El Bajnoui de l'association *Babalex* (France). Partenariat envisagé : échanges d'informations, organisation de formations (31 août 2004) ;

. Rencontre à Paris avec Angela Santamaria, réalisant une thèse sur les droits des peuples autochtones. Partenariat envisagé : échanges d'informations, organisation d'activités de sensibilisation au sein de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) (6 juillet 2004) ;

. Réunion avec Frédéric Rault et Henriette Daoud du *CCFD* (Comité Catholique contre la faim et pour le Développement). Partenariat : perspectives d'actions communes dans le cadre du programme d'éducation au développement (13 septembre 2004).

### **2.1.2. Articles de *Juristes-Solidarités* parus dans le cadre de publications extérieures**

. Participation à la rédaction du guide « *Altermondialiste, moi ?* », Ritimo, avril 2004, 96 pages.

## **2.2. Interventions, actions de formation et de sensibilisation (hors projets)**

Les interventions, actions de formation et de sensibilisation ont principalement concerné cette année des militants associatifs, des personnes porteuses d'un projet associatif et des habitants de quartier. Elles ont recouvert des formes différentes - de simples communications dans le cadre de conférences ou séminaires à l'élaboration et la réalisation de modules de formation d'un à plusieurs jours.

\* Formation « La loi 1901 », à la *Maison des Associations* d'Aubagne (13), auprès d'associations locales (29 mars 2004) ;

\* Formation « Gestion juridique et administrative de l'association et responsabilité des dirigeants associatifs », à la *Maison des associations* d'Aix-en-Provence, auprès des membres des associations adhérentes (8 avril 2004) ;

\* Formation « Administration d'une association Loi 1901 », à la *Maison des associations* de Marseille, auprès des membres des associations adhérentes (19 avril 2004) ;

\* Formation « responsabilité associative des cadres et dirigeants », à la *Maison des associations* d'Aubagne (13), auprès des cadres des associations adhérentes (22 avril 2004) ;

\* Participation au salon de la vie associative, à *Marseille* (15 mai 2004) ;

\* Intervention « Chômeurs et précaires, quelle citoyenneté ? », colloque organisé à Nanterre par l'ASSOL (Association de Solidarité pour l'Emploi, la Formation et la Créativité) (18 mai 2004) ;

\* Intervention-débat autour de l'ouvrage « Quand le droit fait l'école buissonnière », collectif des Balhuets, aux *Balhuets* (10 juillet 2004) ;

\* Formation « Administration d'une loi 1901 », à la *Maison des associations* de Marseille, auprès des membres des associations adhérentes (18 septembre 2004) ;

\* Formation « Le droit, le subir ou le produire ? », à *Mirabel et Blacons* (26), auprès du comité d'action juridique pour l'accès au droit en milieu rural (paysans et animateurs membres ou en lien avec la Confédération paysanne et l'Association des Fermiers Drômois) (15 octobre 2004) ;

\* Formation « Le pouvoir judiciaire et formation à la manipulation de documents juridiques », à *Mirabel et Blacons* (26), auprès du comité d'action juridique pour l'accès au droit en milieu rural (paysans et animateurs membres ou en lien avec la Confédération paysanne et l'Association des Fermiers Drômois) (15 novembre 2004) ;

\* Formation « Le statut du fermage », à la *Confédération paysanne de Haute-Savoie* (74), auprès des membres et des animateurs de la Confédération (10 décembre 2004).

### **2.3. Permanences juridiques**

. Comme les années précédentes, des permanences juridiques sur la loi 1901 régissant les associations ont été assurées tout au long de l'année, à la Maison des Associations de Marseille (une fois par mois) et d'Aix-en-Provence (toutes les six semaines).

. Une permanence juridique a été assurée tous les mois par *Juristes-Solidarités* à Cadarache (Bouches-du-Rhône), auprès des salariés de l'entreprise Alas-Cadarache sur les questions de droit en général (droit du travail, droit social, droit de la consommation...).

. Une permanence juridique s'est également tenue à Crest, en lien avec la Confédération paysanne, auprès des fermiers du département (une fois par mois).

### **2.4. Participation à diverses rencontres et concertations**

\* Participation à la journée de formation sur les perspectives de la ligne budgétaire B7-6000 de la Commission européenne et le processus de Palerme organisée à Paris par *Coordination Sud* (10 janvier 2004) ;

\* Participation à une formation « Identifier des partenaires financiers » organisée par *l'espace associatif parisien* à Paris (27 janvier 2004) ;

\* Participation à l'Assemblée Plénière de *l'Université(s) du Citoyen* de Marseille « Droit et justice : où sont les hommes ? », à Marseille (26 avril 2004) ;

\* Participation aux journées de travail « Initiative pour la mise en place d'un soutien juridique des paysans et de leurs organisations » organisées par *l'Association des Fermiers Drômois* et la *Confédération paysanne* à Paris (3 mai, 3 juin et 17 juillet 2004) ;

\* Participation au débat autour de l'ouvrage « Droits de l'Homme et dialogue interculturel » organisé par *l'AFAD* (Association Française d'Anthropologie Juridique) à Paris (23 juin 2004) ;

\* Participation à une journée d'échanges d'expériences sur « Les pratiques d'évaluation en éducation au développement », organisée par la plate-forme *Educasol* à Paris (1<sup>er</sup> octobre 2004) ;

\* Participation aux débats organisés dans le cadre de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire du *LAMP* (Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris) (16 octobre 2004) ;

\* Participation au séminaire « La pauvreté saisie par le droit », organisé par l'UNESCO à Paris (18 octobre 2004) ;



\* Participation à l'assemblée générale extraordinaire de l'association *VCM* (Voisins et Citoyens en Méditerranée) à Marseille (20 novembre 2004) ;

\* Participation aux assemblées générales de la plate-forme *Educasol* (réseau d'associations d'éducation au développement) organisées à Paris (29 mars et 20 septembre 2004) ;

\* Participation au groupe de travail «Echanges d'expériences et d'outils pédagogiques » dans le cadre de la plate-forme *Educasol* à Paris (22 juin, 9 septembre et 5 novembre 2004) ;

\* Participation aux réunions du forum des luttes sociales (regroupant diverses organisations et mouvements sociaux tels que le DAL / Droit au Logement, AC ! / Acton contre le chômage), Droits Devant !, le Syndicat de la Magistrature, etc.) organisées à Paris (22 et 29 juin, 2 novembre 2004).

## **2.5. Activités de projets**

### **2.5.1. Projet d'éducation au développement "*le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud*"**

Ce projet, engagé au mois de juin 2000 et poursuivi en 2004, vise à faire connaître et valoriser un ensemble de pratiques populaires de droit ayant été à l'origine de dynamiques sociales importantes, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe.

A travers la présentation et l'analyse de ces dernières, trois objectifs principaux sont poursuivis :

- montrer aux publics sensibilisés le rôle que le droit peut jouer en tant qu'outil d'autonomie et de développement, lorsqu'il est véritablement approprié par les personnes concernées ;
- montrer aux publics sensibilisés en quoi l'utilisation du droit comme outil d'autonomie et de développement peut constituer entre les personnes, les groupes, une forte valeur d'échanges et de solidarités ;
- amener les publics sensibilisés à faire des rapprochements avec leur quotidien, à interroger leur propre relation au droit et leur propre capacité à l'utiliser et devenir des acteurs de droit à part entière.

#### **Suivi, amélioration des outils<sup>2</sup> :**

##### **Suivi et mise à jour du site web du projet**

La mise en ligne du site est effective depuis le mois de novembre 2001.

Le suivi et la mise à jour ont consisté à intégrer de nouvelles informations et documents téléchargeables, à mener au fur et à mesure le travail de traduction, à traiter les diverses sollicitations et réactions des visiteurs du site, à assurer une large publicité de ce dernier et à effectuer le suivi des statistiques de fréquentation mensuelle. Aujourd'hui, la base de données du site (« rubrique « pratiques de droit, productions de droit : initiatives populaires ») compte 302 fiches d'expérience téléchargeables par les internautes et disponibles, pour la plupart, en 3 langues (français, anglais et espagnol).

De nouvelles pages web ont été créées, afin de mettre en ligne la brochure intitulée « Prom'nous nous dans le droit », publiée en 2003 dans le cadre du programme d'éducation au développement. L'internaute peut ainsi naviguer à travers les différentes pages de la brochure.

Le site du projet est consultable à l'adresse suivante : **[www.agirledroit.org](http://www.agirledroit.org)**

---

<sup>2</sup> Les différents outils sont disponibles, sur demande, au secrétariat général de Juristes-Solidarités.

### **Activités d'animation réalisées :**

\* Atelier du 11 février 2004, CPCV (Centre de formation et d'éducation populaire) de Trappes (78); public : acteurs sociaux en formation AMP (Aide Medico Psychologique) (entre 22 et 45 ans) ; nombre de participants : 9 ; durée : 2 heures ;

\* Atelier du 17 février 2004 organisé à l'IFAID -Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement, Bordeaux (région Aquitaine) ; public : étudiants de deuxième cycle (24 – 30 ans) ; nombre de participants : 38 (nombre attendu : 39) ; durée : 7 heures ;

\* Atelier du 26 février 2004, organisé à l'université Pablo de Olavide (Séville / Espagne) ; partenaire : Fundación Iberoamericana de Derechos Humanos ; public : étudiants espagnols en doctorat ; nombre de participants : 22 ; durée : 7 heures ;

\* Journée du 6 mars 2004, mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement (Paris), public : tout public ; nombre de personnes sensibilisées : une trentaine ; partenaire : Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (action organisée dans le cadre de la journée de la femme) ; durée : 5 heures ;

\* Atelier du 21 mars 2004, organisé à l'IEDES -Institut d'Etude du Développement Economique et Social, Paris I-Sorbonne (région Ile-de-France) ; public : étudiants 3<sup>ème</sup> cycle ; nombre de participants : 20 ; durée : 2 heures ;

\* Journée du 19 avril 2004, organisée à l'université de Sceaux (92) ; public : étudiants (plus particulièrement en droit et sciences sociales, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle) ; nombre de participants : une cinquantaine ; partenaire : association du DESS « gestion de projets de développement en Afrique » ; durée : 7 heures ;

\* Journée du 8 mai 2004, mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement (Paris) ; public : tout public ; nombre de personnes sensibilisées : une cinquantaine ; partenaire : Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ; durée : 8 heures ;

\* Journée du 23 octobre 2004, parvis de l'hôtel de ville (Paris) ; public : habitants de Paris ; nombre de personnes sensibilisées : 70 ; partenaire : mairie de Paris ; durée : 5 heures ;

\* Journée du 18 novembre 2004, Université Paris X (Nanterre, 92) ; public : étudiants (toutes discipline, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle) et quelques professeurs ; nombre de participants : une trentaine ; partenaire : Association Universitaire de Coopération Internationale ; durée : 7 heures ;

\* Journées des 19 et 20 novembre 2004, maison internationale et maison du Canada de la cité internationale universitaire (Paris) ; public : tous publics (étudiants de la cité internationale, habitants, public en relation avec des associations, ...) ; nombre de personnes sensibilisées : une centaine ; partenaires : association Alliance internationale (association d'étudiants), CRID (Centre de Recherche et d'information sur le Développement), CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) ; durée : 15 heures ;

\* Atelier du 21 novembre 2004, fondation Deutsch de la Meurthe, cité internationale universitaire (Paris) ; partenaires : CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement), IDD (Immigration, Développement, Démocratie), ENDA Europe ; public : habitants, membres d'associations marocaines ou d'associations françaises travaillant en lien avec le Maroc ; nombre de personnes sensibilisées : 50 ; durée : 3 heures ;

\* Atelier du 23 novembre 2004, IRTS -Institut Régional du Travail Social- à Paris (région Ile-de-France) ; public : éducateurs, chefs de service, directeurs d'établissements sociaux ; nombre de participants : 30 ; durée : 3 heures.

## 2.5.2. Projet DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit

### Démarrage du projet DECLIC France

Le projet DECLIC a démarré fin mars 2004. Ce projet entend apporter aux personnes les éléments et les outils nécessaires en vue d'une véritable appropriation du droit perçu comme outil de développement et d'autonomie. Il vise à élaborer un programme de formation à l'action juridique et judiciaire à destination de membres de groupes, collectifs ou associations (collectifs de chômeurs, de femmes, de paysans, ...) et de personnes relais (acteurs sociaux, membres d'associations d'éducation populaire, ...).

Pour élaborer les axes de ce programme de formation, Juristes-Solidarités a considéré essentiel de s'appuyer sur l'analyse de pratiques populaires de droit existantes, révélant la capacité des personnes directement concernées à être actrices de droit à part entière.

Un travail d'identification de pratiques populaires de droit françaises (mouvements collectifs de revendication de droits, participation citoyenne à l'évolution du droit, ...), à l'origine de dynamiques sociales importantes a donc été réalisé tout au long de l'année 2004.

Ce travail a consisté à se mettre en relation avec des acteurs de terrain développant une action dans le champ du droit, afin de mieux connaître leur pratique. Le recueil de l'information a été réalisé, entre autres, par le biais d'entretiens, la participation à des activités organisées par les associations et collectifs, l'analyse de documents (articles de presse, ouvrages, rapports, vidéos, ...) sur les actions menées et les pratiques développées.

#### Parmi les acteurs rencontrés :

- \* Réseau Résistons ensemble contre les violences policières : participation à une réunion du réseau le 10 mai 2004 et entretien le 17 juin 2004 à Paris ;
- \* ACDL (Association des Comités de Défense de Locataires), participation aux permanences des 24 mai et 14 juin 2004, à Paris ;
- \* Collectif anti-expulsion : entretien le 17 juin 2004 à Paris ;
- \* Réseau Stop précarité, participation au débat autour de l'ouvrage « Génération précaire » et entretien le 18 juin 2004, à Paris ;
- \* 9<sup>ème</sup> collectif de sans papiers : participation à une réunion publique le 21 juin 2004, à Paris ;
- \* DAL (Droit au Logement), entretiens le 21 juin et le 5 juillet 2004, à Paris ;

\* APEIS (Association pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et précaires), entretien le 24 juin 2004, à Villejuif (92) ;

\* Droit paysan, entretien le 10 juillet 2004, à Calais ;

\* RATP (Réseau pour l'Abolition des Transports Payants) : entretien le 27 août 2004 à Paris ;

\* Association Solidarité Paysans Provence : entretien le 31 août 2004 à Marseille et le 22 octobre 2004 à Paris ;

\* Comité des exilés du 10<sup>ème</sup> arrondissement et GISTI (Groupement d'Information et de Soutien aux Travailleurs Immigrés) : entretien le 1<sup>er</sup> septembre 2004, à Paris ;

\* RAJFIRE (Réseau pour l'Autonomie des Femmes Immigrées et Réfugiées) : entretien le 7 septembre 2004, à Paris ;

A partir des informations recueillies lors de ces diverses rencontres, Juristes-Solidarités a travaillé à l'élaboration d'une formation (d'une durée de deux jours) et des outils pédagogiques relatifs à cette formation (fiches pédagogiques).

Un premier test de cette formation, visant à associer les futurs bénéficiaires à son élaboration a été réalisé à Marseille le 7 décembre 2004 auprès de membres de la CIMADE, de l'association Université(s) du citoyen, du CCFD et de Babalex.

### **Démarrage du projet DECLIC Europe**

Au mois de septembre 2004 a démarré un travail en collaboration avec l'association Habitat et Participation (Belgique), La Fondation iberoamericaine des droits humains (Espagne) et l'association Capodarco di Roma (Italie).

Ce travail, mené dans le cadre d'un partenariat européen (Grundtvig 2), vise à prolonger la réflexion abordée avec les partenaires français et élaborer un programme de formation à l'action juridique et judiciaire commun, dans ses grandes lignes, aux pays impliqués dans le projet. Cette élaboration s'appuiera, à l'image de la phase française, sur l'analyse des pratiques populaires de droit développées dans ces pays.

Un premier séminaire de travail a eu lieu à Paris du 7 au 9 octobre 2004. Ce séminaire a été suivi d'une première mission de terrain en Espagne (Madrid, Barcelone et Séville), dont l'objectif était de rencontrer des acteurs de pratiques populaires de droit. Cette mission s'est déroulée du 12 au 19 décembre 2004. Des associations d'habitants de quartier, de femmes, de paysans, des collectifs de sans papier ont ainsi pu être rencontrés<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Associations, collectifs et syndicats rencontrés : Fundación Mujeres, asociación mures juristas Themis, Movimiento Rumiñahui, Movimiento ATD Cuarto Mundo, Colectui Ronda, Comité Pro Parque Miraflores, APDH (Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía), SOC (Sindicato de Obreros del Campo), Comité por la casa del Pumajero, Miembros de grupos motores del presupuesto participativo.



## **2.6 Etudes et expertises**

### **. Participation au projet *UNESCO* « Renforcement des capacités communautaires : une approche par l'équité sociale et le droit »**

L'objet du projet porté par *l'UNESCO* est de définir, clarifier, rendre opérationnel et mettre en œuvre le concept de pauvreté perçue comme une violation des droits humains.

Le projet entend notamment, au niveau de deux pays pilotes - le Mali et le Niger -, :

- proposer une relecture et une redéfinition des stratégies de lutte contre la pauvreté (SRP) et des dispositifs législatifs nationaux susceptibles de faire du droit à ne pas être pauvre une obligation incontournable ;
- proposer des éléments de stratégie participative pour l'ensemble des acteurs impliqués dans les problématiques mises en évidence par l'analyse du concept (agences internationales, entreprises, coopérants et futurs coopérants, juristes...) ;
- proposer aux ONGs et OSCs<sup>4</sup> nationales une stratégie participative afin que ces dernières contribuent par leur action à l'opérationnalisation du concept au niveau des pouvoirs publics, de la société civile en général, et des populations les plus pauvres en particulier.

L'UNESCO avait sollicité Juristes-Solidarités en octobre 2003 pour faire partie de l'équipe de consultants et d'experts français et africains, chargée de travailler sur l'opérationnalisation du concept.

Ce travail a notamment impliqué au cours de l'année 2004 une participation aux différents séminaires programmés dans le cadre du projet :

- séminaire des 24, 25 et 26 février 2004 « Vers une opérationnalisation du concept : quel rôle pour les ONGs et la société civile ? Cas du Mali », à Djenné (Mali) ;
- séminaire des 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2004 « Vers une opérationnalisation du concept : quel rôle pour les ONGs et la société civile ? Cas du Niger », à Niamey (Niger) ;
- séminaire des 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2004, séminaire de restitution, à Gorée (Sénégal).

Par ailleurs, Juristes-Solidarités a été chargé de rédiger divers documents, présentés lors du séminaire de restitution de Gorée :

- un document intitulé « éléments de réflexion et d'orientation en vue de l'opérationnalisation du concept *la pauvreté comme violation des droits humains* au niveau des ONGs et OSCs » ;

---

<sup>4</sup> Organisations de la Société Civile



- un document intitulé « éléments de réflexion et d'orientation en vue de l'opérationnalisation du concept *la pauvreté comme violation des droits humains* au niveau des juristes, acteurs de la coopération internationale et entreprises multinationales » ;
- une proposition de projet en vue de l'opérationnalisation du concept « la pauvreté comme violation des droits humains », au niveau des ONGs et OSCs.

### 3. Secrétariat général de Juristes-Solidarités

#### 3.1. L'équipe du secrétariat général

*L'équipe* au sein du secrétariat général s'est composée en 2004 comme suit :

- . Délégué général : Bernard David (janv – nov), Jean-Claude Mas (déc)
- . Chargé de la Coordination : Céline Delacour
- . Chargés de mission et suivi Afrique : Jean-Claude Mas
- . Chargées de suivi Amérique Latine : Céline Delacour, M. Teresa Aquevedo, Sandrine Revet
- . Chargés de mission et suivi Europe : Céline Delacour, Thérèse Douard
- . Chargés de projet EAD : Céline Delacour, Natou Ouattara
- . Chargée de communication : Céline Delacour
- . Formations : Céline Delacour, Jean Designe, Thérèse Douard, Boris Martin, Jean-Claude Mas, Sandrine Revet
- . Permanences juridiques : Jean Designe, Maryse Pons
- . Suivi site internet : Céline Delacour, Florent Peyron, Oliver Rozières
- . Comptabilité : Arnaud Delalande, Jean-Claude Mas, Céline Delacour
- . Recherche de financements : Céline Delacour
- . Documentation : Natou Ouattara
- . Traductions et relectures : Maria Teresa Aquevedo, Lara Bailly, Bernard David Giudice, Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Sandrine Revet...
- . Appuis méthodologiques et suivi des projets : Maria Teresa Aquevedo, Bernard David, Jean Designe, Gilbert Dif, Thérèse Douard, Danielle Eldin, Christiane Foret, Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Armelle Peyron, Sandrine Revet

Membres du Collectif de *Juristes-Solidarités* : Bernard David (délégué général de janvier à novembre), Jean-Claude Mas (délégué général en décembre), (Arnaud Delalande (trésorier), Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Gilbert Dif.

En 2004, l'équipe a compté une permanente appuyée par une dizaine de bénévoles engagés dans le travail de l'association (cf. appuis méthodologiques et suivi des projets) et 1 stagiaire (niveau 3ème cycle).

Les bénévoles et stagiaires agissent en étroite relation avec la permanente de l'association et les membres du collectif qui les encadrent et les amènent à participer à la vie associative. Ces collaborations, qui visent à répondre tant à leurs attentes qu'aux besoins liés au volume de travail, couvrent des activités diverses : rédaction de fiches de capitalisation d'expériences, montage de dossiers thématiques, rédaction de dossiers, participation à la réalisation des activités de projets... Cette relation continue permet de sensibiliser notamment les étudiants à une approche pratique du droit encore peu abordée dans les formations universitaires et de leur faire découvrir, le plus souvent, un milieu professionnel qu'ils ne connaissent pas.

#### **. Principales réunions administratives tenues en 2004 :**

Assemblée générale : 27 novembre 2004; principales réunions du collectif (1<sup>er</sup> mai 2004, 4 août 2004).

### **3.2. Les partenaires principaux par continent (2004)**

. En Afrique :

*CIJ-RADI, Centre d'Information Juridique du RADI (Sénégal), Ibrahima Deme*

*FCDD, Femmes Chrétiennes pour la démocratie et le développement (RDC - Kinshasa) Anne-Marie Mukwayanzo Mpundu*

*AMADE, Association Malienne pour le Développement, Tjédian Bougoudogo*

*ULOMARE, Union des Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux sociétés d'électricité (RDC) / Roger Anderson Kabungulu*

. En Amérique Latine :

*Radio Cooperativa FM Trinidad (Paraguay), Arturo Bregaglio*

*Red de Apoyo por la Justicia y la Paz (Venezuela), Manuel Gándara*

*CISALP, Centro de Investigaciones Sociales y Asesorias Legales Populares (Argentine) Julio Alberto Garcia*

. En Asie :

*SEWA, Self Employed Women's Association (Inde), Pratibha Pandya*

*LHRD, Lawyers for Human Rights and Development (Sri Lanka), K. Tiranagama*

. En Europe

*Habitat et Participation (Belgique), Pascale Thys*

*Fundación Iberoamericana de derechos humanos (Espagne), Joaquin Herrea Flores*

*Communita Capodarco di Roma (Italie), Maria-Rosaria Crucioli*

### **3.3. Autres informations administratives**

- Membre associé du *CRID* -Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
- Adhérent à la Cité des Associations de Marseille
- Certification des comptes annuels par un commissaire aux comptes (M. Jean-François Pouget / Membre de la Compagnie Régionale de Versailles)

#### 4. Perspectives de travail pour l'année 2005 (cadre projets)

Outre les activités menées habituellement : rencontres et constructions de partenariats avec des organisations *des Suds* et *des Nords*, capitalisation des expériences de pratiques populaires de droit, élaboration et diffusion de publications (*Le Courrier de Juristes-Solidarités...*), interventions, actions de formation et de sensibilisation, permanences juridiques..., *Juristes-Solidarités* conduira également les projets suivants.

##### **4.1. Poursuite et reconduction du projet d'éducation au développement en Europe : "Le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud"**

Ce projet (voir présentation p 7), démarré en 2000, sera reconduit en 2005. Il s'adressera aux mêmes groupes-cibles et mettra en oeuvre les actions suivantes.

###### Les outils de sensibilisation prévus

- Traduction de la brochure « Prom'nous nous dans le droit » en Anglais et Espagnol ;
- Suivi, mise à jour et amélioration du site web de l'action (<http://www.agirledroit.org>).

###### Les activités de sensibilisation prévues

- 5 ateliers de sensibilisation en direction des étudiants en droit et en sciences sociales du développement ;
- 4 activités de sensibilisation en direction des travailleurs du secteur social ;
- 6 journées de sensibilisation auprès du grand public et des jeunes de quartier (en région Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas de Calais).

##### **4.2. Poursuite du projet « DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit » (Europe)**

Ce projet (voir présentation en page 9), démarré en mars 2004, a été initialement conçu pour une durée de 18 mois. Il se poursuivra donc en 2005.

**Au niveau français**, l'année 2005 sera consacrée à la finalisation du programme de formation élaboré au cours de l'année 2004 et sa diffusion aux publics ciblés (pour rappel : membres d'associations, groupes ou collectifs, notamment de personnes en situation de précarité). L'organisation de 6 sessions de formation est prévue en France au cours de l'année 2005.

Des supports pédagogiques de formation (fiches pédagogiques, CD Rom, ...) seront élaborés ainsi que des supports de communication permettant de diffuser le plus

largement possible la formation. Le site « [www.agirledroit.org](http://www.agirledroit.org) » permettra notamment de diffuser ce programme de formation et de mettre en ligne certains des outils pédagogiques conçus.

Le travail d'identification et d'analyse de pratiques populaires de droit se poursuivra en 2005 afin d'alimenter et d'enrichir en permanence le programme de formation élaboré.

**Au niveau européen**, le programme de formation à l'action juridique et judiciaire, commun 4 aux partenaires<sup>5</sup>, sera élaboré au cours de l'année 2005. 3 séminaires de travail sont prévus à cet effet (du 23 au 26 février 2005 en Belgique, en juin 2005 en Italie, en septembre 2005 en Espagne).

L'identification de pratiques populaires de droit européennes, servant à alimenter le programme de formation, se poursuivra également. Deux missions de terrain d'une semaine sont programmées (en Belgique au mois d'avril et en Italie au mois de mai).

#### **4.3. Organisation d'une rencontre régionale « Développement et autonomie des populations par le droit : rôle et mode d'intervention des associations de terrain » (Afrique centrale)**

Cette rencontre aura pour objet de permettre à 10 associations de services juridiques d'Afrique centrale de renforcer leur action par la mise en œuvre d'un travail collectif visant à l'auto-formation par l'échange d'expériences et de savoir-faire.

La conduite de l'ensemble des activités prévues sera assurée par un comité de Pilotage composé des associations ULOMARE, FCDD et Juristes-Solidarités.<sup>6</sup>

D'autres rencontres seront organisées les années suivantes sur des thèmes en lien avec les activités menées par les associations participantes.

#### **4.4. Autres pistes de projet**

- Projet de recherche-action sur « Les pratiques populaires de droit en tant que supports de dynamiques sociales » ;
- Projet de rencontre en Amérique latine entre des acteurs de pratiques populaires de droit de la région.

---

<sup>5</sup> Pour rappel : Habitat et participation (Belgique), Fondation iberoaméricaine des droits humains (Espagne), association Capodarco di Roma (Italie).

<sup>6</sup> ULOMARE : Union des Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux Sociétés d'Electricité (RDC - Bukavu) ; FCDD : Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (RDC - Kinshasa).

Paris, janvier 2005